

Les Indiens se battent toujours pour leurs droits

Par Ludovic Hirtzmann, correspondant à Montréal

Le Canada célèbre les 150 ans de la «Loi sur les Indiens» qui régit les rapports entre les autochtones et les autres citoyens. Retour sur un traumatisme mal digéré de part et d'autre.

Juste après la promulgation le 12 avril 1876 par la toute jeune Chambre des communes à Ottawa –le Canada a alors moins de neuf ans d'existence– de «l'Acte pour amender et refondre les lois concernant les sauvages», la revue *Canadian Illustrated News* consacre un article aux Amérindiens sous le titre «Nos Indiens». On peut y lire: «Ils sont civilisés et calmes, mais ils souffrent de la consommation d'alcool fournie par des *dealers* sans principes.» A l'issue des guerres indiennes où certaines nations furent les alliées tantôt des Français, tantôt des Britanniques, les législateurs canadiens considèrent les Indiens comme des barbares. Ce sera le cas longtemps encore.

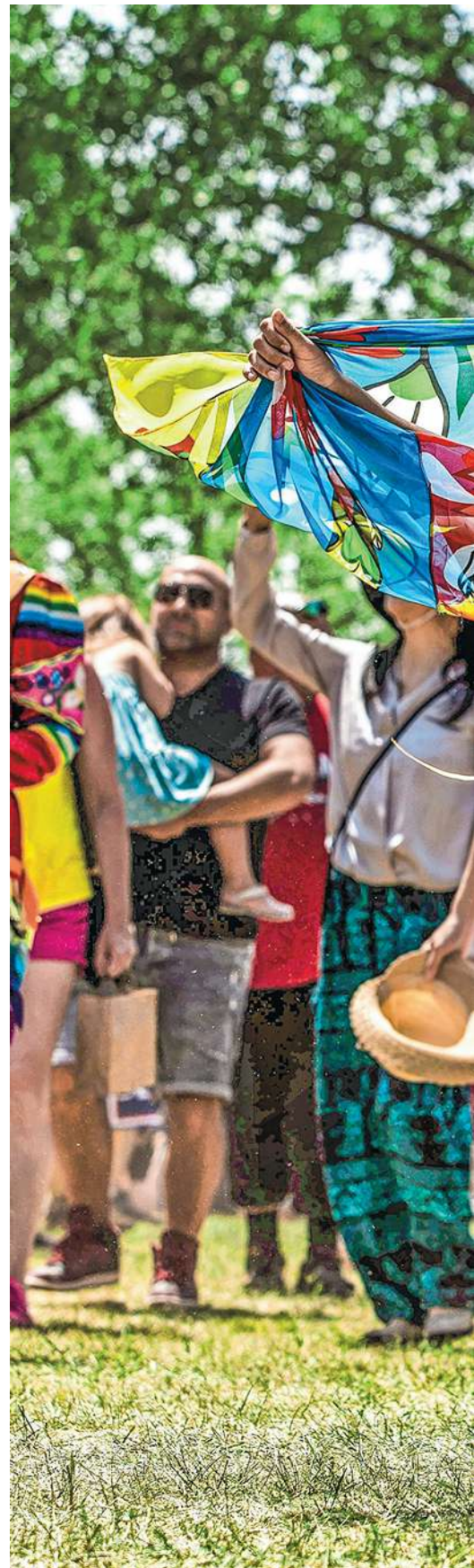
Le titre même de «l'Acte des sauvages» pour sa version française –les anglophones préfèrent le terme *Indians*– est très parlant, même si le texte passera au fil des décennies

par diverses étapes pour devenir l'actuelle Loi sur les Indiens. Officiellement, l'Acte des sauvages a été promulgué pour éviter que les Blancs ne s'accaparent les terres des autochtones. Officieusement, l'objectif d'Ottawa est alors l'assimilation et le contrôle des Premières nations. Les Indiens des réserves, créées en 1851, vivent toujours aujourd'hui sur une parcelle de terre dont Sa Majesté Charles III est propriétaire.

Intérêts économiques

Le Canada compte environ deux millions d'autochtones, répartis en plus de 630 nations, sur 41 millions d'habitants. Ils sont divisés en trois groupes: les Amérindiens, pour plus de la moitié d'entre eux, les Métis, et les Inuits, au nombre d'environ 50.000, qui vivent au Nunavut, un territoire arctique.

Les nations indiennes se donnent rendez-vous chaque année à Kahnawake, une réserve mohawk de 10.000 habitants, proche de Montréal, pour un pow-wow, une célébration traditionnelle annuelle de trois jours. «C'est une fête avec des tambours, des chanteurs et des danseurs. Le gouvernement canadien nous a interdit d'en organiser jusque dans les années 1950,





pour mieux nous assimiler en détruisant notre culture», enrage un danseur en anglais. Après tout, les Mohawks ont été les alliés des Britanniques. Moins de 15% parlent encore mohawk, même si les différentes communautés tentent régulièrement de relancer l'héritage linguistique par des cours d'initiation aux plus jeunes. Natasha vient d'une petite nation de Colombie-Britannique, les Tsilhqot'in. Elle profite du rassemblement pour vanter l'unique collège autochtone du Québec, le collège amérindien Kiuna, où elle travaille. «Les élèves de onze Premières nations y apprennent la culture autochtone. Une centaine d'entre eux y étudient. C'est une façon de garder un lien avec notre culture», confie-t-elle. Un Mohawk tient à préciser les choses: «Nous sommes des Mohawks, pas des Canadiens.»

Plus encore que bien des Premières nations, les Mohawks, qui roulent désormais en *pick-up* Ford F-150, revendiquent leur identité. Mais, au-delà des célébrations folkloriques, il est bien difficile de distinguer les différences de vie entre Blancs et autochtones. A Kahnawake, les Mohawks vivent dans des maisons en tous points identiques à celles des Montréalais, et moins de 20% des Amérindiens vivraient dans des réserves.

Conclu entre 1871 et 1921, «les traités ont pavé la voie pour ouvrir les terres des Territoires du Nord-Ouest à la colonisation agricole, construire un chemin de fer reliant la Colombie-Britannique à l'Ontario et [...] faciliter l'accès aux ressources naturelles riches et étendues du Nord canadien», selon le ministère des Affaires autochtones. Mais surtout, «ces traités ont permis à l'Etat d'obtenir le titre foncier de près de la moitié du territoire canadien, d'affirmer sa souveraineté au nord de la frontière, d'ouvrir l'Ouest à la colonisation et de relier la Colombie-Britannique au reste du pays.» Lors d'un reportage à la réserve des Six Nations, en Ontario, une mère de famille amérindienne nous confiait: «Le chef ne savait ni lire ni écrire. Il a signé d'une croix.» Un autre Amérindien précisait: «Au fil des ans, la Couronne nous a dépossédés de nos terres. Notre réserve ne représente plus que 5% de ce que nous possédions ...

Des danses de membres des Premières nations lors du pow-wow annuel organisé à Kahnawake, près de Montréal.

GETTY

Femmes violées et volées

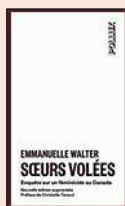
Trente pour cent des femmes assassinées au Canada en 2024 étaient autochtones (71 sur 240) alors que cette communauté ne représente que 5% de la population féminine du pays. Cette surreprésentation est un autre stigmate de la discrimination des populations des Premières nations au Canada.

Dans *Sœurs volées* (1), la journaliste franco-canadienne Emmanuelle Walter revient sur un autre dossier, la disparition de Maisy Odjick, 16 ans, et de Shannon Alexander, 17 ans, dans la nuit du 6 au 7 septembre 2008 entre Kitigan Zibi, une des réserves des Indiens algonquins, et la ville voisine de Maniwaki, à 140 km au nord d'Ottawa. Au terme de son travail, l'autrice avance quatre raisons pour expliquer l'échec de l'investigation policière, le sort des jeunes filles n'ayant jamais été élucidé: «un manque de réactivité propre aux enquêtes sur les disparitions d'autochtones, une absence de coordination entre les différents corps de police, de faibles compétences en matière d'investigation et une omerta persistante dans la communauté». «Il ne fait aucun doute que la disparition de deux belles jeunes filles un peu plus blondes, un peu plus blanches, même un peu sulfureuses, même soupçonnées d'avoir fugué, aurait déclenché un tout autre dispositif de recherche. (...) On l'imagine d'autant plus qu'il a eu lieu, un mois plus tard, en Ontario, après la fugue du jeune Brandon Crisp, 15 ans, qui a claqué la porte de la maison familiale le 13 octobre 2008 parce que ses parents lui avaient confisqué sa Xbox», analyse Emmanuelle Walter.

«Ainsi, elles disparaissent; ainsi elles meurent. Les filles et les femmes autochtones sont des funambules qui avancent sans filet, conclut l'autrice. La violence familiale, violence dans les communautés, la violence de la rue, la violence sexuelle, la violence raciste, toutes les violences sont susceptibles de s'abattre sur elles et de les faire tomber.»

Dans une indifférence qui peine à se réduire.

G.P.



Sœurs volées. Enquête sur un féminicide au Canada, par Emmanuelle Walter, Pollux, 264 p

... en 1784.» Il y a une dizaine d'années, les Indiens algonquins avaient choqué les Québécois, en réclamant la souveraineté sur Montréal et Ottawa, dans ce qui était alors «la plus grande revendication territoriale de l'histoire du Canada», selon le titre du quotidien de Toronto *The National Post*. Aujourd'hui, les Amérindiens de l'Alberta multiplient les manifestations à Edmonton. Ils contestent les velléités de plusieurs mouvements et partis politiques de la province de... se séparer du Canada, ce qui violerait les traités conclus avec Ottawa. Les rapports entre Blancs et Indiens sont toujours houleux. Les seconds ont des raisons légitimes de critiquer les premiers.

Viols d'enfants

Les prêtres catholiques et protestants ont tué et violé des milliers de jeunes garçons amérindiens. L'Etat en avait arraché 150.000 à leurs parents aux XIX^e et XX^e siècles pour les confier aux religieux, afin que ceux-ci les assimilent pour en faire de «bons Canadiens». Les bambins assassinés ont été enterrés près des pensionnats autochtones catholiques et anglicans au moins jusqu'en 1996, date de la fermeture du dernier établissement de ce type. Les tombes anonymes d'enfants de 3 ou 4 ans ont été découvertes en 2021. Les autorités en déterrent encore

Les Inuits vivent dans le territoire arctique du Nunavut.



«Mark Carney n'a pas de projet de développement sociétal à l'endroit des Premières nations.»

aujourd'hui. Le pape François est venu au Canada exprimer ses regrets l'année suivante. Sans convaincre.

Les Inuits ont subi le même sort. Plusieurs prêtres oblates belges ont été condamnés. Ainsi en est-il du père belge Eric Dejaeger, qui a profité de son ministère au Nunavut entre 1975 et 1989 pour abuser de jeunes Inuits, traumatisant la petite communauté d'Igloolik. Originaire de Roulers, il a été condamné à cinq reprises pour des dizaines d'agressions sexuelles, la dernière en 2025. Pour les autochtones, la réconciliation et le pardon sont d'autant plus difficiles que les abus continuent. Les cas de maltraitance dans les hôpitaux par des infirmières québécoises ne sont pas rares. Dans le nord de la Colombie-Britannique, entre les bourgades de Prince George et de Prince Rupert et bien loin de la métropole Vancouver, il existe une longue autoroute désertique de près de 800 kilomètres. Les autochtones l'appellent l'«autoroute des larmes». Des dizaines d'Amérindiennes y ont disparu au cours des 40 dernières années, le plus souvent en faisant du stop pour rentrer dans leur réserve (voir l'encadré).

Malgré ce catalogue des horreurs, lorsque le sujet autochtone est évoqué dans une discussion, les Québécois accusent volontiers les Indiens de bénéficier d'avantages dans leurs réserves: exonération d'impôts et aides de l'Etat.

La situation sociale des autochtones est diverse. Si les Inuits vivent souvent dans la pauvreté, notamment lorsqu'ils quittent le Nunavut pour les grandes villes, les Amérindiens connaissent de belles histoires. Au cœur de la Colombie-Britannique, dans la vallée de l'Okanagan, les 500 Indiens de la petite ville d'Osoyoos cultivent des vignes sur leur réserve. D'autres nations exploitent des casinos. Si celles-ci sont prospères, c'est aussi parce que les jeunes générations ont le sens des affaires. A l'instar des Hurons de Wendake, près de la ville de Québec. Ces derniers ont su mettre de côté leurs rancœurs avec les Blancs pour se concentrer sur le bien-être et le développement économique de leur communauté, notamment grâce au tourisme.

Lorsqu'ils le peuvent, grâce à leurs avocats, les Amérindiens demandent des redevances à Ottawa pour l'exploitation des ressources naturelles sur leurs terres ou pour le droit de passage d'un pipeline ou d'un gazoduc. C'est le cas des 18.000 Amérindiens de la nation Crie de la Baie-James qui, en échange

de l'utilisation de leur territoire par la compagnie d'électricité Hydro-Québec pour construire des barrages, ont obtenu en 2002 plus de 4,5 milliards de dollars de dédommagements. Cela ne doit pas faire oublier que certaines communautés vivent encore sans eau courante, dans des conditions dignes du tiers-monde ou se livrent au trafic de drogue, de cigarettes, voire d'êtres humains.

Un casse-tête pour Ottawa

Cent cinquante ans après l'adoption de la Loi sur les Indiens, Ottawa ne sait plus trop quoi faire de ce texte bien gênant. «Le gouvernement du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau avait proposé en 1969 [...] d'abolir le statut juridique d'Indien défini par la Loi sur les Indiens, de supprimer le département des Affaires indiennes et d'éliminer les traités conclus avec différentes Premières nations. Sous prétexte de rendre tous les citoyens canadiens égaux devant la loi, cette proposition était en fait une tentative d'assimilation des autochtones», confie le professeur Mathieu Arsenault, historien spécialiste des questions autochtones à l'université de Montréal. Et d'ajouter: «Les Premières nations se sont opposées à ce projet de loi qui visait à abolir leur statut distinct, ce qui a poussé le gouvernement fédéral à abandonner cette politique.» A partir de cette date, Ottawa reconnaîtra le statut constitutionnel et distinct des autochtones.

Lors de sa campagne électorale d'avril 2025, Mark Carney a promis d'écouter les autochtones et de les associer aux décisions. Un an et une élection plus tard, ce n'est toujours pas le cas. Bien au contraire. Le Premier ministre a fait voter la loi C-5 qui permet d'accélérer les grands projets d'intérêt national, par exemple des oléoducs qui passeraient sur des terres indiennes. Les rencontres de Mark Carney en 2025 avec les chefs autochtones ont opposé un homme pressé et des Amérindiens qui privilégient l'écoute et la prise de décision lente. Les deux mondes ne se comprennent pas. Le chef du gouvernement est un économiste, brillant certes, mais il n'a pas d'agenda politique ou de projet de développement sociétal à l'endroit des Premières nations. La Loi sur les Indiens ne devrait pas changer sous sa gouvernance. Dans un Canada pétri de «politiquement correct», où écrire le mot «Indien» au lieu de «personne des Premières nations» provoque parfois une levée de boucliers, mieux vaut toutefois être Blanc. ●

